

## Charte Parents et Enfants



Pédibus de.....  
Ecole.....  
Centre de loisirs.....  
Ligne.....  
Période scolaire du.....  
au.....

Le Pédibus est un accompagnement d'enfants à pied par des bénévoles sur le chemin de l'école. Il fonctionne comme un bus scolaire avec des horaires et des trajets fixes. Les enfants respectent l'horaire établi. **L'enfant devra se trouver au lieu de rendez-vous fixé à l'heure convenue. Le groupe n'attend pas l'enfant en retard.**

**Nous, parents**, sommes responsables de notre enfant jusqu'à l'arrivée du Pédibus à l'arrêt. L'enfant est couvert par notre assurance responsabilité civile familiale. Nous restons seuls responsables du comportement de notre enfant pendant le trajet. (*Les accompagnateurs peuvent être couverts par l'assurance de l'association si le Pédibus s'est monté en association*).

Les accompagnateurs responsables ont autorité sur le groupe pour en assurer la sécurité. Ils sont nos premiers interlocuteurs pour tout problème qui pourrait se poser.

**Autorisons les accompagnateurs à amener notre enfant à l'école / au centre de loisirs.**

**Moi, l'enfant**, je m'engage à respecter les cinq règles d'or établies ci-dessous dans le but de garantir la sécurité du groupe :

1. Je m'équipe en fonction du temps et je porte le matériel réfléchissant fournit.
2. J'attends à mon arrêt jusqu'à ce que l'accompagnateur m'accueille dans le groupe.
3. J'écoute ce que les accompagnateurs me disent et je leur obéis.
4. On se met 2 par 2 en formant un groupe compact.
5. Je marche calmement sans gêner les autres, en gardant ma place dans le groupe pendant tout le trajet.

**Nota :** *les accompagnateurs se réservent la possibilité d'exclure un enfant perturbateur après information aux parents.*

### Inscription et engagement des parents de l'enfant :

Le(s) soussigné(s) (père/mère) :.....  
Domicilié(s) à l'adresse : .....  
Téléphone (portable si possible):.....  
Autorisent leur fille/fils : Nom et prénom de l'enfant :.....  
Classe :..... Prénom enseignant(e):.....  
Le(s) soussigné(s) prennent en charge leur enfant pour aller à l'arrêt afin d'aller jusqu'à l'école/centre de loisirs.....

Les participants et l'enfant s'engagent à respecter les règles de la charte, établies dans le but de garantir la sécurité des participants et de préserver les avantages de la marche à pied comme déplacement.

Fait à ..... , le .....

Signature des parents

Signature de l'enfant